

Quelques informations suite au CA du 30/01/23

Mme SAPINA rappelle les points principaux du Conseil d'administration du 01 décembre 2022 :

Gestion matérielle et financière :

Prix du 2^{ème} carnet de liaison en cas de perte du premier : 2,20€

Prix de manuels scolaires dégradés : 13€ si le manuel n'est pas neuf, prix coûtant si le manuel est neuf.

Prix des cartes de demi-pension : 4,44€

Deux séjours, qui vont être présentés dans le point suivant, vont faire faire l'objet d'une aide, sous forme de don, du foyer socio-éducatif du collège Armand Lanoux.

Séjour en Aragon :

Le prestataire retenu est Verdié Open Class. Les bénéficiaires de ce séjour seront 54 élèves, parmi les classes de 4^{ème} D et E ainsi que parmi les élèves de 3^{ème} euro Espagnol. Le départ en autobus est prévu le dimanche soir 19 mars 2023 et le retour s'effectuera le vendredi 24 mars 2023.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- découverte de la culture aragonaise
- déconstruction des stéréotypes sur l'Espagne touristique et folklorique
- pratique des activités de pleine nature dans l'une des plus belles régions espagnoles
- séjour permettant également de mettre le sport à l'honneur en vue des Jeux Olympiques 2024.

Le nombre d'accompagnateurs est fixé à 5. Les responsables du séjour sont Mesdames Cartier et Lourenço, professeures d'espagnol. La contribution totale des participants s'élève à la somme de 22 738.11 € (sur la base de 54 enfants et 5 adultes).

La participation demandée aux familles sera de 360.40 €.

Madame Sapina évoque alors une 2^{ème} possibilité concernant ce séjour, celle d'ajouter une activité de 25.00 € par participant.

La participation du collège pour la prise en charge des accompagnateurs passerait d'un montant de 1 927.00 € à un montant de 2 052.00 €.

Le montant de ladite contribution serait de 25.00 € de plus par participant. Pour ce motif, le don du foyer socio-éducatif serait donc de 50.00 € par participant, et non 25.00 € par participant. Le nouveau devis parviendra au collège le 31 janvier 2023 après-midi.

Echange franco-allemand :

Les bénéficiaires de cet échange seront 15 élèves de 3^{ème} et de 4^{ème}. Le départ en train est prévu le lundi 20 mars 2023 et le retour s'effectuera le vendredi 24 mars 2023.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- que nos élèves d'une même tranche d'âge apprennent à se connaître et à découvrir la culture du pays voisin, à travers des mails et des courriers : lettre manuscrite de présentation (dans la langue de l'autre), description des fêtes de fin d'année, envoi des vœux pour la nouvelle année. La correspondance se fera entre octobre et février et concernera donc, pour le collège, les germanistes de 3^{ème} et de 4^{ème}. A Siegen, cela concernera des élèves de la 8^{ème} et de la 9^{ème} classe du Gymnasium.

Afin de renforcer ce partenariat, un échange est donc prévu. Le matin, il est programmé que les élèves assistent à des cours dans les classes des correspondants et les après-midis seront dédiées à des visites culturelles.

Le nombre d'accompagnateurs est fixé à 2. La responsable du séjour est Madame Heiniger, professeure d'allemand. La participation demandée aux familles sera de 96.15 €, représentant le prix des billets aller-retour, les frais de réservations ainsi que l'assurance-annulation.

La participation du collège pour la prise en charge des accompagnateurs passerait d'un montant de 1 927.00 € à un montant de 2 052.00 €.

Evaluation de l'établissement

Depuis 2019, les collèges sont évalués tous les quatre ans dans le but d'améliorer le service public d'enseignement scolaire. L'évaluation a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

Elle porte sur quatre domaines :

- l'apprentissage et les parcours des élèves
- La vie de l'élève et le climat scolaire
- Les acteurs, le fonctionnement et la stratégie de l'établissement
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Elle se déroule en deux phases :

1. Une phase d'analyse et d'auto-évaluation interne à l'établissement, menée en équipe qui se conclut par la rédaction d'un rapport d'auto-évaluation. Cette phase a été menée à partir des résultats du collège aux évaluations nationales, au DNB, aux conditions matérielles et financières du fonctionnement de l'établissement et du résultat des questionnaires envoyés aux familles, aux enseignants, aux personnels et aux élèves.
2. Une phase d'évaluation externe menée par une équipe d'évaluateurs externes.

La phase d'auto-évaluation est à présent achevée, voici un résumé succinct du rapport d'auto-évaluation et surtout des pistes d'amélioration et des actions proposés :

- Repenser le parcours avenir sur l'ensemble de la scolarité au collège
- Développer au sein du collège des actions pour déconstruire les représentations genrées des filières d'orientation professionnelle.
- Poursuivre la démarche de la labellisation égalité filles-garçons
- Engager une réflexion sur le travail personnel de l'élève par niveau de classe, en lien avec le dispositif "Devoirs faits".
- Harmoniser les pratiques d'évaluation au sein de chaque niveau et au sein du collège.

- Revoir les outils de communication internes et externes en lien avec les usagers (élèves, parents, personnels)
- Poursuivre les actions collectives destinées à accroître le sentiment d'appartenance au collège
- Mieux prendre en compte les demandes et projets des élèves formulés par le biais du Conseil de Vie Collégienne.
- Renforcer la surveillance dans les toilettes, les couloirs et la cour de récréation.
- Proposer un lieu de travail et/ou de détente calme sur le temps de la demi-pension.
- Construire un protocole et un outil pour l'accueil des nouveaux élèves et de leurs familles.
- Construire un livret d'accueil à destination des nouveaux enseignants et un outil en ligne qui permette aisément d'accéder à toutes les informations utiles.
- Réfléchir à une utilisation de la dotation horaire globale plus proche des besoins repérés et ouverte à d'autres modalités que les seuls dédoublements.
- Éclairer les usagers sur les finalités des différentes instances et rendre compte plus clairement du résultat de leur travail.
- Poursuivre la liaison écoles -collège en axant davantage sur les besoins objectivés des élèves.
- Développer une politique culturelle commune et cohérente qui ne freine pas les initiatives liées à des projets de classe mais permette néanmoins d'harmoniser les projets au sein d'un même niveau.